



Mot du Président

L'engagement et la volonté du Syndicat du Caux Central dans la mobilisation de tous les acteurs du territoire pour protéger la ressource en eau ne faiblit pas en ce début d'année 2018. En effet, le lundi 12 février dernier, le Syndicat du Caux Central, en partenariat avec Action Citoyenne et le domaine des Tilleuls de Grémonville, a organisé une projection du film « Zéro Phyto, 100% Bio » au cinéma d'Yvetot. La projection était suivie d'un débat avec la salle sur le thème du zéro phyto dans les collectivités et des nouveaux modes de production agricole et de distribution des produits. Près de 250 spectateurs ont assisté à la projection, et nous remercions les divers représentants de la filière agricole qui étaient présents à la soirée et qui ont pu enrichir le débat.

Au programme de ce bulletin vous trouverez l'agenda du printemps 2018, la restitution des animations de l'hiver 2018 et un article sur un aménagement de bétairie réalisé par le Caux Central. Bonne lecture.

Le Président, Francis ALABERT

Agenda du printemps 2018

- Connaître les adventices au champ pour mieux les contrôler

Le Syndicat d'eau du Caux Central, en partenariat avec le CERFRANCE, organise une matinée sur le thème de la **reconnaissance des adventices**, et la signification de leur présence au champ sur l'état des sols (« **plantes bio-indicatrices** »).



La présence de certaines adventices traduit un état du milieu, donne des **indications sur les besoins du sol et oriente les décisions de désherbage** de la parcelle. En effet, leur maintien dans les cultures repose en partie sur leur adaptabilité et au développement de stratégies de tolérance aux perturbations engendrées par le travail du sol, le désherbage chimique, le désherbage mécanique, la composition du sol (MO, N, P, K). Mieux connaître ses adventices au champ et leur biologie permet donc d'adapter sa stratégie de désherbage, et **d'utiliser d'autres leviers que la chimie** pour notamment agir sur la diminution du stock semencier et limiter les levées au semis.



Après une présentation en salle effectuée par Jean-Philippe Chenault, vous serez conviés sur une parcelle proche de Bermonville pour mettre en pratiques les connaissances assimilées.

QUAND ET OU ? Le Mercredi 7 mars 2018 à la mairie de Bermonville de 10h à 12h.

- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Le Syndicat du Caux Central propose aux exploitants agricoles du territoire de **contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**. Les mesures proposées sont les suivantes :

Intitulé	Description succincte	Montant
Systèmes polycultures-élevages d'herbivores à dominante « élevage »	Niveau 1: Part minimale d'herbe dans la SAU : 55 à 70% + Part maximale de maïs/SFP : 20% Niveau Maintien	120,32 €/ha/an
	Niveau 2 : Part minimale d'herbe dans la SAU : Au-delà de 70 % + Part maximal de maïs/SFP : 15% Niveau Maintien	199,38 €/ha/an
Systèmes polycultures-élevages d'herbivores à dominante « céréales »	Part minimale d'herbe dans la SAU : 30 à 50% + Part maximale de maïs/SFP : 25% Niveau Maintien	89,94 €/ha/an
Systèmes de grandes cultures 70% min de culture Moins de 10 UGB	Niveau 1 : Baisse de 30% de l'IFT_herbicide et 35% de l'IFT-Hors_herbicide du territoire à 5 ans	108,75 €/an/ha
Mesure localisée Phyto 01	Réduction de 30% de l'IFT Herbicide	54,96€/an/ha
Mesure localisée Phyto 03	Réduction de 30% de l'IFT Herbicide et 35% de l'IFT Hors-Herbicide	117,14€/an/ha
Mesure localisée Herbe	Remise en herbe d'une surface cultivée	390€/an/ha
Mesure linéaire Haies	Entretien de 300ml haies/fascines au minimum	0,90€/an/ml

Si la contractualisation d'une de ces mesures vous intéresse, n'hésitez pas à **contacter l'animatrice BAC** qui évaluera la faisabilité de votre projet.

- Campagne d'analyse des effluents d'élevage

La campagne d'analyse de fumiers et lisiers de ce printemps va être lancée très prochainement. Les prélèvements se dérouleront **dès fin février** pour les 1ers épandages, **et jusqu'à fin avril**. Si vous souhaitez connaître la valeur fertilisante des effluents de votre exploitation ou bien confirmer une analyse plus récente, **n'hésitez pas à contacter l'animatrice BAC**.

- Projet cantines



Lors de nos échanges avec la profession agricole, la question des **débouchés locaux** est fréquemment évoquée. Ainsi, depuis l'automne dernier, le syndicat du Caux Central a débuté une étude sur l'opportunité de mise en place d'une filière courte pour la restauration collective sur son territoire. Celle-ci permettra aux exploitants souhaitant faire évoluer leur système vers une agriculture **plus respectueuse de la ressource en eau** de vendre directement leurs produits aux restaurants collectifs du secteur.

Suite à un appel d'offres, cette étude a été attribuée aux Défis Ruraux. Leur chargée de projet travaille actuellement sur le recensement des structures désireuses d'augmenter la part de produit locaux dans leurs menus. Cela permettra de définir les besoins globaux en produits locaux des restaurants collectifs.

La deuxième phase consistera à rencontrer les producteurs désireux d'approvisionner les restaurants scolaires dans cette filière locale. **Une réunion d'information sur ce sujet aura lieu le 12 avril 2018 à Autretot.**

Par ailleurs, si vous êtes intéressés par la démarche, voici les coordonnées de la personne chargée de ce projet aux Défis Ruraux :

Aude Charmasson au 02.32.70.44.23 ou par mail : aude.charmasson@defis-ruraux.fr.



Aménagement de la béttoire du Bois de Suret

La **préservation de la ressource en eau** passe entre autres par la protection des béttoires. Une première protection consiste à enherber les contours des béttoires mais dans certains cas l'importante vitesse de circulation des eaux souterraines entre la béttoire et les captages nécessite des **aménagements** plus importants. C'est ce type d'aménagement conséquent qui a été réalisé sur la béttoire du Bois de Suret recevant les écoulements provenant de la plaine.

La béttoire a été surcreusée puis remplie de différents **lits de graviers et de géotextile** afin de créer un filtre pour ralentir les eaux qui s'y engouffrent. **Des merlons et des fascines** ont ensuite été mises en place pour freiner les écoulements se dirigeant vers l'aménagement.

Le reportage photo vous montre les travaux réalisés et le résultat de cet aménagement.



Retour sur les animations du début de l'année 2018

- Janvier 2018 : Systèmes agricoles économes en intrants : concevoir son système et évaluer les impacts économiques

Le jeudi 18 janvier dernier, le Syndicat du Caux Central s'est associé avec les Défis Ruraux pour proposer une journée d'ateliers sur la thématique de la **conception de systèmes agricoles économes en intrants**. Sept agriculteurs du secteur se sont déplacés et se sont prêtés au jeu Mission Ecophyt'Eau pour l'atelier du matin. L'objectif de ce 1^{er} atelier était de présenter les **différents leviers agronomiques mobilisables pour diminuer l'usage des intrants** sur un système agricole en polyculture-élevage en Pays de Caux. L'interface du jeu de société a permis de faciliter les échanges entre les participants et de rendre la présentation du système agricole



proposé plus ludique.

L'après-midi était consacrée à une **comparaison des marges brutes entre un blé conventionnel et un blé économe en intrants** (en se basant sur l'exemple des agriculteurs en systèmes économes des groupes Ecophyto DEPHY). Le résultat est sans appel : la marge brute pour un blé économe en intrants est toujours **au moins égale voire bien supérieure** à une culture de blé conduite de façon conventionnelle. En effet, la **diminution de 30 à**

50% des charges opérationnelles sur une conduite économe compense souvent la baisse de rendement enregistrée par rapport à une conduite conventionnelle.

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur le contenu de cette journée, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'animatrice BAC.



- Février 2018 : limiter l'érosion et le ruissellement en parcelles de pomme de terre – présentation de solutions et de matériels adaptés

Les animations BAC d'Héricourt-en-Caux, Fécamp-Valmont-Fauville et Limésy se sont associées le 9 février dernier pour organiser une **matinée sur le thème de l'érosion et du ruissellement en parcelles de pomme de terre** à Motteville.

Les animateurs ont tout d'abord présenté les différents enjeux liés au ruissellement et à l'érosion, ainsi que les solutions qui pouvaient être apportées :

- La **mise en place de micro-barrages entre les buttes** pour freiner le ruissellement pendant la culture de pomme de terre : les micro-barrages permettent de retenir l'eau de ruissellement sur les parcelles pour des orages allant jusqu'à 30mm. Ils permettent également d'homogénéiser l'infiltration sur toute la parcelle de pomme de terre.
- La **mise en place d'une bande enherbée** à l'aval des parcelles favorise l'infiltration et la sédimentation des eaux en sortie de parcelle.



Des constructeurs de matériels spécifiques à la mise en place de micro-barrages (Grimme et AVR) étaient présents pour présenter leurs **systèmes de « dykers »** (chez Grimme) et de **dents à fixer sur la planteuse** (chez AVR).

Si vous n'avez pas pu participer à cette journée et que vous souhaitez recevoir les présentations et supports distribués, n'hésitez pas à contacter l'animation BAC qui pourra vous les remettre.

Rédaction : Anne-Laure METZ et Elodie PROUST, animatrices protection des captages

Tel : 02 35 56 30 90, anne-laure.metz@eaucauxcentral.fr / Tel : 02.35.56.30.31, elodie.proust@eaucauxcentral.fr